

Grâce à l'appel à l'initiative du CREM (Centre de Ressource en Eco-Mobilité), les rues aux enfants vont se déployer dans les Hauts-de-France

L'idée d'une ville pour les enfants a longtemps été celle de la production d'espaces dédiés sécurisés et aseptisés. Les considérations sécuritaires ont ainsi conduit à la restriction des espaces jugés « dangereux ».

Le dispositif de la « rue au enfants » est né de la critique de ce modèle. En effet, la pratique de la ville est un droit essentiel au développement de l'enfant. L'idée d'ouvrir la ville permet une réappropriation de l'espace urbain, de le pratiquer pour courir, marcher, jouer et laisser libre court à de nouveaux univers créatifs.

C'est aussi l'occasion de réinterroger le rapport à la ville pour l'ensemble des habitant.e.s et d'introduire de nouvelles formes de développement urbain. Ces dernières favorables au partage de l'espace et à des circulations apaisées. Au carrefour de ces initiatives d'autres éléments sont amenés à la discussion tels que le lien social et intergénérationnel, la végétalisation, les déplacements actifs et enjeux de santé, ...

Un appel à initiative a été lancé par le Centre de Ressource de l'Ecomobilité des Hauts-de-France (CREM) pour déployer les "rues aux enfants". Ce dispositif est lancé en lien avec [le collectif national des "Rues au enfants, rues pour tous"](#) [1] qui dispose déjà de quelques années d'expérience dans la réappropriation des rues. Cet appui du collectif national viendra offrir le cadre méthodologique et partenarial pour cette reconquête.

Les rues aux enfants constituent une véritable opportunité au sein des QPV où les acteurs ne cessent de se réinventer pour dessiner la ville de demain. C'est pourquoi une attention particulière sera portée à ces territoires dans le cadre de la sélection des projets accompagnés. **Les conseils citoyens font partie des collectifs pouvant déposer un dossier.**

L'appel à initiatives permettra aux territoires retenus de bénéficier d'un accompagnement dans toutes les phases de la mise en œuvre de tels projets.

En ce qui concerne les échéances :

- **Jusqu'au 20 novembre 2022** : recueil des projets présentés par les différents participants pour une réalisation en 2023.
- **Jusqu'au 15 juin 2023** : recueil des projets présentés par les différents participants pour une organisation après l'été 2023.



**DOSSIER D'INSCRIPTION**  
**APPEL À INITIATIVES 2023 — 2024**  
**HAUTS-DE-FRANCE**

**Poids :** 333.2 Ko

[Téléchargement](#) [2] [Favoris +](#) [3]

Contact :

Judicaël Potonnec

[judicael.potonnec@ecomobilite.org](mailto:judicael.potonnec@ecomobilite.org) [4]

Tél. : 03 20 52 97 58

=> Pour aller plus loin [consulter le dossier "les enfants dans la ville"](#) [5] sur métropolitiques.

- 
- 
- 
- 

## Sélection du Centre de Documentation

Dates: Mercredi 26 octobre 2022 - 10:15

**URL de la source (modifié le 02/11/2022 - 15:33):**

<https://www.irev.fr/thematiques/transitions/mobilites-durables/deploiement-des-rues-aux-enfants>

### Liens

[1] <http://www.ruesauxenfants.com/>

[2] [https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/dossier\\_inscription\\_rae\\_v2.pdf](https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/dossier_inscription_rae_v2.pdf)

[3] <https://www.irev.fr/javascript%3A%3B>

[4] <mailto:judicael.potonnec@ecomobilite.org>

[5] <https://metropolitiques.eu/Les-enfants-dans-la-ville.html>